



Cultures

114

LE MAGAZINE DU PERSONNEL
DU MINISTÈRE

JUILLET 2011

ACTUALITÉS
ARTS DE LA RUE
TROIS FESTIVALS
SOUFFLENT
LEURS BOUGIES
P.03

PROFILS
LE RÉCOLEMENT
AU CENTRE NATIONAL
DES ARTS PLASTIQUES
P.08

ZOOMSUR
UNIVERSCIENCE
P.09

10
arts
tique

GRANDANGLE //
SOUTIEN
À LA CRÉATION
CONTEMPORAINE
LE 1% ARTISTIQUE
A 60 ANS

ÉDITO

FRÉDÉRIC MITTERRAND
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Dès mon arrivée rue de Valois, j'ai souhaité faire en sorte que les politiques culturelles de notre pays contribuent à faire reculer les préventions et les intimidations face aux œuvres et à l'art, en d'autres termes favoriser l'accès à nos établissements et à nos lieux de culture. La mise en œuvre de cette ambition n'aurait pu voir le jour sans le soutien et l'engagement de l'ensemble des acteurs du ministère de la Culture et de la Communication et de l'ensemble de ses agents. Elle n'aurait pu être conduite sans une démarche résolue de modernisation au service d'un objectif qui n'a cessé d'être poursuivi par le ministère de la Culture et de la Communication : le développement culturel, c'est-à-dire l'élargissement des publics, mais aussi l'approfondissement des pratiques culturelles. Ce développement suppose notamment l'amélioration des services culturels rendus au public. Dans ce domaine, des avancées significatives ont vu le jour. Universcience, issu de la fusion de la Cité des sciences et de l'Industrie et du Palais de la Découverte, est aujourd'hui une référence internationale en matière de culture scientifique et technique. La simplification et la clarification des procédures d'autorisation de travaux à proximité des espaces ou sites protégés s'inscrivent dans cette même visée. Cette politique de modernisation inclut bien entendu l'organisation et le fonctionnement de notre administration. C'est ainsi que le ministère de la Culture et de la Communication a pris sa place dans les programmes de modernisation interministériels, tout en préparant une nouvelle organisation du service des

ressources humaines permettant de faire naître un « pôle d'expertise et de services » à disposition de tous les agents. Je sais que ces changements et ces transformations ont engendré de légitimes interrogations, mais aussi des questions sur les missions et les ambitions de notre Ministère. Né sur le terreau d'une tradition française de soutien de l'État aux artistes, créé il y a un peu plus de 50 ans, il a toujours su épouser et accompagner les révolutions technologiques et les mutations culturelles de la société. Répondre à la diversité dans la société française du XXI^e siècle, promouvoir la diversité culturelle dans une offre de plus en plus mondialisée, développer la qualité des contenus avec la révolution numérique, tels sont les grands défis qui nous attendent. J'entends les préparer à vos côtés pour renforcer la place du Ministère. C'est pour renforcer ce lien que le magazine Cultures a été conçu : afin de vous informer et de vous permettre de suivre les chantiers et les actions stratégiques de notre ministère ; afin d'appréhender et de connaître davantage les métiers et les missions de chacun d'entre vous. Ainsi, dans ce numéro, vous pourrez découvrir les démarches du récolement au Centre national des arts plastiques (CNAP), fêter les 60 ans du 1 % artistique ou encore préparer un séjour à Charleville-Mézières ou à Chalon, pour assister aux festivals de rayonnement international dédiés aux arts de la rue et aux marionnettes.

Je souhaite à tous les agents un très bel été !

CULTURES/N°114 - JUILLET 2011/Le journal du personnel est une publication trimestrielle du ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, mission de la communication interne (182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris Cedex 01, courriel : mci@culture.gouv.fr).

Directeur de la publication : Guillaume Boudy ■ Rédacteur en chef : Véronique Larrieu-Pelegry ■ Comité de rédaction : Vincent Ader, Thomas Aillagon, Cécile Bourcheix, Laure Bromberger, Laëtitia Chauvin, Hélène Duchaussoy, Dominique Jamet, Isabelle Jamieson, Dominique Jourdy, Laurence Korénián, Véronique Larrieu-Pelegry, Odile Lefranc, Annie Roblet, Astrid Roche, Caroline Rogard, Sandrine Sophys-Veret, Isabelle Wagner ■ Coordination : Véronique Larrieu-Pelegry, Isabelle Jamieson. ■ Rédaction et conception graphique : **LIGARIS** ■ Crédits photos : Crédits photos : p. 3 Jean-Claude Pattacini/BnF - ministère de la Culture et de la Communication, p. 4 Isabelle Jamieson, p. 6 Gilles Piel_OT Le Grand-Bornand, p. 7 La Compagnie des Chemins de Terre, p. 8 CNAP/ Simon Proffit, p. 9 Cité des Sciences et de l'Industrie, Arnaud Robin, Palais de la Découverte, Chantal Rousselin, p. 10 Laurent Barrenechea, p. 11 et 12 Philippe Caumes, p. 13 DRAC Pays-de-la-Loire, Jean-François Peiré - DRAC Midi-Pyrénées, Jean-François Gavoty, G. Frommherz p. 17 Cheng-Tsai Chin, Le CAP ■ Impression : Imprimerie Vincent, certifiée ISO 14 001, sur du papier 100 % PEFC issu de forêts gérées durablement ■ ISSN : 1151-5627 ■ Tirage : 11 000 exemplaires.



SOMMAIRE

ACTUALITÉS/P. 03

Un nouveau comptoir de la presse à la BnF
Visite en 3D : la Villa Loupian
Centre Pompidou : Calder s'installe sur la Piazza
Arts de la rue : trois festivals soufflent leurs bougies

PROFILS/P. 08

Le récolement au
Centre national des arts plastiques

ZOOMS/P. 09

La modernisation de l'État : Universcience
et projet-pilote en Languedoc-Roussillon

GRANDANGLE/P. 11

Le 1 % artistique a 60 ans

RHPRATIQUE/P. 15

Horizon 2013, le Pôle d'expertise
et de services en test
Concours et examens, une gestion
bientôt mutualisée

ENTRENOUS/P. 17

Vie des associations
Comité d'histoire
Publications

TRIBUNE/P. 19

Sud Culture / CFDT Culture

POUR RECEVOIR CULTURES

OU ACTUALISER VOS COORDONNÉES :

Mission de la communication interne
Secrétariat général
Ministère de la Culture et de la Communication
182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
mci@culture.gouv.fr

BnF UN NOUVEAU « COMPTOIR DE LA PRESSE »

À la rentrée et pour toute la saison, l'actualité s'invite à la Bibliothèque nationale de France (BnF). En effet, l'année 2011-2012 se place sous le signe de la presse.

Une grande exposition, temps fort du printemps 2012, Histoire de la presse. De la Gazette à Internet (3 avril-8 juillet 2012), qui interroge la fabrique, matérielle et sociale, de l'information. De la Gazette de Théophraste Renaudot jusqu'aux modernes versions de l'information sur tablettes, c'est la grande aventure d'un médium et des hommes que documente l'exposition.

Le Labo BnF, lieu loupe des technologies de rupture, affiche, quant à lui, ce tropisme vers le journal. Avec ses vingt tablettes numériques, donnant accès à des dizaines de titres de la presse nationale et étrangère, ce « comptoir de la presse » (mis en place fin 2011) célèbre les nouvelles formes du rituel de l'âge démocratique. Comment le lecteur de demain consomme-t-il déjà la presse numérique ? L'homme qui lit le journal est-il encore le célébrant exclusif de l'imprimé ? Cette « prière » du matin ou du soir a-t-elle encore la même signification dans un système où ce n'est plus le rendez-vous quotidien, mais le continuum de mises à jour successives qui fait l'essence de la presse ? Ces interrogations, portées toute l'année par le Labo, sont celles de tous ceux qui se



Ouverture du comptoir de la presse pour les Journées Européennes du Patrimoine.

passionnent ou qui s'inquiètent pour l'avenir de la presse aujourd'hui. Non, – si l'on en juge par la multiplicité des solutions numériques (version pour tablette, version PDF, supplément en ligne etc.) – la presse ne disparaît pas ! Elle se transforme, se réinvente, s'adapte à l'« homme qui lit », ce lecteur perpétuel, toujours plus en situation, par l'omniprésence des interfaces numériques, de lire, de déchiffrer, de rendre intelligible le flux sauvage de l'événement. ■

VISITE EN 3D LA VILLA LOUPIAN

LANCÉ FIN MAI PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, ce site internet propose la visite virtuelle en 3D d'une villa gallo-romaine datant du V^e s. av. J.-C. dont les vestiges ont été mis à jour, à Loupian, en Languedoc-Roussillon. Il invite le public à la découverte exceptionnelle d'une résidence rurale, minutieusement fouillée depuis les années 60 et étudiée avec son espace domanial. Il témoigne du renouveau permanent de la recherche sur les villas en Gaule romaine et de l'état actuel des connaissances. « Plusieurs villas romaines de divers pays ont fait l'objet de modélisation 3D et de présentation d'images virtuelles. [...]

La spécificité de la visite virtuelle de Loupian est d'introduire la succession des états au fil des siècles, de présenter toutes les composantes d'une exploitation agricole et de donner à voir une partie des cultures », indique Christophe Pellecuer, conservateur à la DRAC Languedoc-Roussillon, auteur du site Internet.



Mosaïque polychrome (V^e siècle ap. J.-C.)

À découvrir sur le site :

- 4 reconstitutions de la villa ;
- 250 photos ;
- 150 plans, cartes et schémas ;
- 30 extraits vidéo ;
- un panoramique 360° de mosaïques polychromes exceptionnelles ;
- des présentations animées...
- pour le public scolaire : des explorations interactives, 12 fiches pédagogiques et 10 jeux.

Pour en savoir plus : www.villa.culture.fr

LES INDICATEURS DE « TOURNÉES »

LA PRODUCTION
DE SPECTACLES
DE MUSIQUES ACTUELLES
EN FRANCE DE 2006 à 2009



Pour la seconde année consécutive, le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) publie une étude réalisée à partir des dossiers reçus dans le cadre de ses activités de soutien au spectacle vivant de variétés et de musiques actuelles.

Elle fait suite à la première étude du genre lancée sur les indicateurs d'activité des festivals. Cette année, les 655 projets soutenus au titre de l'aide à la production de tournées ont permis à un groupe de travail composé de professionnels de réfléchir à la mise en place d'indicateurs spécifiques à la production de spectacles.

Cette étude fait ressortir l'augmentation de la prise en charge, par les producteurs, des investissements nécessaires au développement de nouveaux projets de diffusion, à la suite notamment des difficultés liées à la crise de la filière musicale et aux réductions d'autres financements. Publiés sous la forme d'un tableau de bord annuel, ces indicateurs, régulièrement mis à jour, sont consultables sur le centre de ressources du site www.cnv.fr.

« Les agents ont du talent »

UNE SEMAINE FESTIVE AUX BONS-ENFANTS

27 juin - 1^{er} juillet 2011

Cette semaine a débuté par l'inauguration du nouveau jardin des Bons-Enfants par Frédéric Mitterrand, le 27 juin, autour d'un café gourmand musical, animé par la chanteuse guadeloupéenne Florence Naprix.

Elle a ensuite été déclinée en deux volets, musique et arts plastiques, et consacrée aux chanteurs, artistes peintres, sculpteurs... Au total, plus de 40 musiciens et autant d'exposants sont venus partager leur talent, dans le hall du bâtiment des Bons-Enfants, avec les personnels du Ministère. Ils y ont présenté leurs œuvres ainsi qu'une série de onze performances musicales aux thématiques très variées, du classique aux musiques actuelles.



Odile Lefranc (DGCA)

Pour en savoir plus, consulter le portail de Sémaphore.

L'arbre de vie
© Pascale Marie,
SG/MCIDÉVELOPPEMENT DURABLE
AGIR C'EST POSSIBLE !

Dans notre sphère privée, nous sommes nombreux à avoir fait évoluer nos habitudes pour protéger la planète. Au travail aussi, c'est possible.



Le guide de l'agent éco-responsable, conçu par la mission de la communication interne du secrétariat général, reprend les suggestions proposées par le personnel lors de l'appel à idées lancé au printemps 2010.

Le guide donne des conseils très pratiques, destinés pour certains à l'administration centrale, mais permet à tous les agents du Ministère de s'interroger sur leurs pratiques, de découvrir ou redécouvrir les éco-gestes favorables à l'environnement et peut inspirer

des démarches de développement durable dans toutes les activités et structures du Ministère.

À consulter sur Sémaphore > domaine « développement durable ».

WIKILF
ENRICHISSEZ LA LANGUE FRANÇAISE

Avec l'évolution technologique et scientifique, des besoins de mots français apparaissent dans des domaines spécialisés aussi divers que l'audio-visuel, l'environnement, le numérique... Y répondre est une exigence déterminante pour l'avenir.

Il y va de l'intelligibilité de notre langue pour le plus grand nombre et aussi de son rayonnement dans le monde. Des termes spécialisés sont proposés par des commissions d'experts. Mais ces travaux ne rencontrent pas toujours assez d'écho dans le grand public. C'est pourquoi la délégation générale à la langue française et aux langues de France a créé le site internet collaboratif

WikilF : les spécialistes pourront ainsi associer le public à leurs travaux. Ce « Wiki langue française » donne aux internautes la possibilité de proposer un terme nouveau et sa définition, afin de le soumettre à une commission de terminologie ou d'exprimer une préférence entre différents termes proposés par les experts. Curiosité, imagination et rigueur sont nécessaires pour participer, lors de son inauguration dès la rentrée, à ce rendez-vous linguistique qui permettra à chacun de contribuer à l'enrichissement de la langue française !

A SAVOIR :
Découvrez les informations sur l'enrichissement de la langue française sur <http://franceterme.culture.fr>

CENTRE POMPIDOU
CALDER S'INSTALLE SUR LA PIAZZA

Le stable-mobile *Horizontal* d'Alexander Calder a été inauguré le 28 juin 2011 sur la Piazza du Centre Pompidou.

Pesant plus de six tonnes, cette sculpture monumentale constituée d'un support en forme de croix en acier peint en noir et posé au sol, est surmontée d'un gigantesque balancier soutenant cinq pales habillées des 3 couleurs primaires (bleu, jaune et rouge) et de noir. Ce stable-mobile appartient à l'ensemble des ouvrages monumentaux réalisés par A. Calder en France entre 1962 et 1974. Elle a fait l'objet, pour cette nouvelle présentation, d'une restauration attentive pour restituer son état d'origine.

UNE INSTALLATION CONÇUE SUR MAQUETTE GRANDEUR RÉELLE

L'installation de cette œuvre sur la Piazza constitue un événement et un tour de force, grâce aux efforts conjugués des agents de la Direction du bâtiment et de la sécurité et de la Direction de la production du Centre Pompidou qui ont mis en place un socle capable de supporter cette importante charge au sol. Confiée au responsable des travaux et de la maintenance du service bâtiment du Centre Pompidou, cette mission a nécessité un double travail de coordination, en interne avec les Ateliers Moyens Techniques (Direction de la production) du Centre Pompidou, et en externe avec un bureau d'études et l'entreprise chargés de la réalisation de ce socle-plan en béton.

Comme l'explique Bernard Espinasse, le responsable de la maintenance et des travaux : « deux étapes ont précédé l'installation du mobile Calder sur la Piazza : le choix de l'emplacement et la vérification de la capacité de la piazza à supporter une telle charge. Après avoir envisagé plusieurs positionnements, c'est celui précédemment occupé par le Pot doré de Raynaud qui a recueilli l'accord général. C'est à cet endroit que l'œuvre était la plus en rapport avec le bâtiment », assure Bernard Espinasse.



Horizontal, 1974 ©A. Calder - Photo : Hervé Véronèse

Ce choix a nécessité, au préalable, « la conception d'une maquette à l'échelle 1, réalisée par le service des Ateliers Moyens Techniques pour figurer la présence du socle et permettre d'imaginer l'œuvre en situation », précise Denis Curty coordinateur de ce service chargé de la fabrication des éléments d'exposition pour le Musée national d'art moderne du Centre Pompidou, tels que l'installation Kiesler au cœur de l'exposition « Mondrian et de Stijl » ou encore des décors de l'Usine de films amateurs de Michel Gondry. Une fois cette option validée, notamment par les ayants droit d'Alexander Calder, les travaux ont alors débuté sur la Piazza. Positionnement de l'œuvre, calcul de la résistance au sol, poids du socle

Horizontal, stable-mobile
créé en France entre 1962 et 1974.
Plus de 6 tonnes d'acier reposent sur un support en forme de croix posé au sol. Un gigantesque balancier soutenant cinq pales surmonte l'ensemble.

constituent autant d'éléments qui permettent aujourd'hui à *Horizontal* de se situer harmonieusement dans le paysage de la Piazza et de dialoguer avec le bâtiment, tout en respectant les conditions techniques, esthétiques et de sécurité, pour le plus grand plaisir des visiteurs du Centre comme des curieux. ■

ARTS DE LA RUE TROIS FESTIVALS SOUFFLENT LEURS BOUGIES

L'été revient et, dans son sillage, les festivals « arts de la rue ». Trois d'entre eux fêteront un anniversaire d'une portée symbolique importante — plusieurs décennies —, montrant qu'ils ont su ancrer dans la durée le succès du spectacle de rue.

AU BONHEUR DES MÔMES

Tous les ans, la ville du Grand-Bornand organise un festival « pour les enfants de 3 mois à 99 ans ». Elle fêtera cette année, du 21 au 26 août, la 20^e édition du plus grand festival international Européen de spectacles jeune public : « Au bonheur des mômes ». 20 ans d'existence, c'est l'occasion d'inviter des compagnies emblématiques telles que : Les chercheurs d'air, Les Quidam, Albedo, Nicole et Martin, Groupe Noce... pour un festival haut en couleur, qui réserve bien d'autres surprises. Au fil des années, Au Bonheur des Mômes est devenu l'un des événements incontournables de la région Rhône-Alpes. Avec un millier de compagnies accueillies depuis 1992, il est aussi immanquablement le plus grand rendez-vous culturel jeune public en Europe, et accueille chaque année près de 75 000 visiteurs. Au programme cet été, des spectacles en salle ou en plein air, gratuits ou payants, 30 ateliers, 10 expositions, des jeux géants et musicaux, la Tente à Lire, et des animations en accès libre tout au long de la semaine.

Pour en savoir plus : <http://www.aubonheurdesmomes.com>

Les mini-mômes, des spectacles dès 3 mois

Parce que la valeur n'attend pas le nombre des années, ni celle des mois, le Festival propose toujours des spectacles particuliers à destination des tout-petits, dès 3 mois. Des univers colorés, musicaux et lunaires, de courte durée et au sein de petites jauges adaptées, comme « Mon petit cœur dans ma main », de la compagnie de l'Épouvantail.



Festival Au bonheur des Mômes, au Grand-Bornand

LE FESTIVAL MONDIAL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES

Ce festival, qui se déroule à Charleville-Mézières, soufflera du 16 au 25 septembre ses 50 bougies. Sur le thème « Marionnette : mémoire et réalités nouvelles », il débutera sur la Place Ducale avec un grand spectacle conçu par Claude Moreau. Au programme : musique live et enregistrée, danses aériennes de la compagnie Retouramont par Fabrice Guillot, théâtre d'ombres et projections d'images dans les « castelets-

fenêtres » spécialement conçus pour la façade de la place, avec la collaboration artistique de Jean-Pierre Lescot. Pour son cinquantenaire, le festival fait aussi venir de grands noms de la marionnette, tels que Philippe Genty, Ilka Schönbein, Émilie Valantin, Neville Tranter, la troupe Kok Thlok venue du Cambodge ou encore le théâtre de Marionnettes d'Aran (Iran). Près de 8 000 spectateurs sont attendus. À noter : la Catalogne est à l'honneur cette année, avec onze compagnies invitées. Parmi elles : Joan Baixas, Jordi Bertran,

« Grand Huit Marionnettes » : le festival côté rural

« Côté Cour », association de coordination culturelle des Ardennes, organise la décentralisation des spectacles, en partenariat avec le Festival. Il s'agit d'élargir l'offre culturelle en milieu rural et de faire de ce festival un événement majeur du cadre de vie du territoire, facteur d'animation et de lien social.

Productions essentielles, El retrete de Dorian Gray, Pelmanec, Efimer... Autant de spectacles traditionnels que de propositions contemporaines, en intérieur ou en extérieur, venues d'Europe ou d'ailleurs pour charmer les amateurs de marionnettes dispersés dans toute la ville.

Pour en savoir plus : <http://www.festival-marionnette.com>



LE FESTIVAL CHALON DANS LA RUE Du 20 au 24 juillet 2011, le Festival Chalon dans la rue fête sa 25^e édition. Parmi les temps forts :

Puce Muse

«La Grande Pictophonie 3D» est une symphonie visuelle monumentale en 3D



La Compagnie des Chemins de Terre (Belgique)

pour une Méta-Fanfare de 16 joyickeurs ambulants, un Méta-Orchestre de 24 gamepadistes, deux chefs d'orchestre, et un Méta-Instrumentiste.

t.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e

Patchwork interdisciplinaire entremêlant danse, musique, vidéo et architecture, « Distorsions urbaines » décline un abécédaire, exploration parcellaire et poétique de trois territoires choisis « au hasard » du propre vécu d'Emmanuelle Vincent et de Pierre Larauza : Hong Kong, Bruxelles et Mtwaipa.

Les Souffleurs Commandos Poétiques

Invitation à explorer la « Forêt sensible » des Souffleurs, afin de déboucher dans une de nos forêts intérieures, de celles qui poussent dans nos têtes et oxygènent le cerveau.

Pour en savoir plus : <http://www.chalondanslarue.com/>

LORRAINE CULTURE & HÔPITAL

La DRAC de Lorraine et l'Agence régionale pour la santé (ARS) ont signé un protocole pour le développement de la culture à l'hôpital en Lorraine, en avril 2011, sur la base des orientations nationales, en particulier le protocole d'accord entre les ministères de la Culture et de la Communication et de la Santé et le cercle des partenaires de 2006.

Ce protocole régional a notamment pour objectif de favoriser l'émergence d'un projet culturel pour chaque établissement de santé. Quatre axes d'intervention prioritaires ont été choisis par l'ARS et la DRAC : l'identification de référents culturels, le développement de projets liés au livre et à la lecture, le rapprochement des établissements de santé avec des institutions culturelles et des équipes artistiques, la valorisation du patrimoine. La constitution d'un réseau de référents culturels permettra notamment l'échange d'informations et d'exemples de bonnes pratiques entre les établissements. Afin d'améliorer les offres de lecture et de supports multimédia, l'ARS et la DRAC souhaitent également conforter la création ou le développement de bibliothèques au sein des établissements de santé. Enfin, le développement d'une réflexion conjointe sur la sensibilisation au patrimoine immobilier et mobilier des établissements de santé sera favorisé.

LE RÉCOLEMENT AU CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES



L'équipe du CNAP assure le récolement lors de missions en région, comme ici au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Dans le cadre des missions du ministère de la Culture et de la Communication et sous l'égide de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA), le Centre national des arts plastiques (CNAP), chargé de la collection de l'État appelée Fonds national d'art contemporain, procède au récolement systématique des œuvres. Explications...

Le récolement... - du latin *recolere*, « passer en revue » - consiste à pointer et vérifier les œuvres d'art sur la base d'un inventaire : une mission importante d'inspection et de conservation des œuvres qui incombe depuis 1997 aux responsables de collections des grandes institutions déposantes (Mobilier national, musée d'Orsay, Musée du Louvre...) et qui s'avère particulièrement complexe au CNAP. L'établissement gère la première collection publique de France depuis 1982 rassemblant plus de 90 000 œuvres d'une très grande diversité acquises par l'État auprès des artistes vivants dès 1791 et envoyées dans la France entière (musées, ministères, préfectures, mairies, églises, hôpitaux...) et à l'étranger (ambassades).

Bien que de nombreux dépôts aient été effectués dès le début du XIX^e siècle, les cahiers d'achats et de mouvements d'avant 1860 n'existent plus, ce qui conduit à mener également un inventaire rétrospectif.

« Lors des premières opérations de récolement, en 1997, nous pensions que ce travail pouvait être achevé en dix ans mais nous nous sommes vite confrontés à devoir reconstituer d'un point de vue documentaire la politique de 200 ans d'acquisitions et de dépôts d'œuvres d'art » explique Xavier-Philippe Guiochon, conservateur du patrimoine et chef de la mission du récolement depuis 2009. À ses côtés, trois autres conservateurs et six chargés de documentation se consacrent à ce travail de l'ombre, exigeant, qui se fait région par région

QUELQUES CHIFFRES...

- > 63 % des œuvres déposées ont été récolées depuis le début de la mission sur les 54 000 œuvres en dépôt.
- > Plus de 30 000 œuvres sont conservées dans les réserves du CNAP qui acquiert chaque année 600 à 800 œuvres, auxquelles s'ajoutent autant d'œuvres liées à l'inventaire rétrospectif, tandis que d'autres sortent du champ domanial de l'État, en vertu de la loi relative aux musées de 2002.
- > 2 à 3 semaines de préparatifs sont nécessaires pour un récolement de 2 ou 3 jours sur le terrain.

et en trois étapes. Les chargés de documentation effectuent les longues et indispensables recherches (en particulier aux Archives nationales pour reconstituer l'inventaire du fonds historique), ils assurent ensuite, comme les conservateurs, le récolement *in situ* et, ultime étape, le post-récolement, fournissant des rapports détaillés assortis de prescriptions de restauration ou de conservation préventive et de décisions liées aux disparitions.

« Leur investissement est très grand, la tâche nécessite en particulier de larges connaissances notamment en Histoire, Histoire de l'art, en conservation préventive », souligne le chef de la mission. Un premier grand tour de France est en cours dans les « villes à musées » - les communes sans musée étant récolées par les conservateurs des antiquités et objets d'Art (CAOA), interlocuteurs privilégiés pour suivre à distance les problèmes de conservation et de restauration des dépôts du CNAP. Il doit s'achever par l'Île-de-France dont le récolement va commencer en 2012 : tous les lieux de dépôt sans exception seront alors visités jusqu'à la plus petite commune, plus de 17 000 œuvres au moins devraient être récolées... ■

LA MODERNISATION DE L'ACTION DE L'ÉTAT EN DEUX EXEMPLES

UNIVERSCIENCE : DÉMOCRATISER LES SAVOIRS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Entretien avec Claudie Haigneré, Présidente d'Universcience
Pourquoi créer un nouvel établissement de culture scientifique et technique ?

Claudie Haigneré : Le rapprochement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences a d'abord pour objectif de répondre à des enjeux de société majeurs : en effet, en l'espace de quelques décennies, les avancées scientifiques et technologiques ont bouleversé notre quotidien. Impossible aujourd'hui de comprendre le monde qui nous entoure sans un « bagage » de connaissances minimum. Mais paradoxalement la science semble réservée à une élite, tout en inspirant défiance et inquiétudes. Quant aux jeunes générations, elles semblent se détourner des métiers de la recherche et de l'ingénierie.

Aussi, l'État a souhaité donner un nouvel élan à la popularisation des savoirs scientifiques et techniques avec la création d'Universcience. C'est pourquoi, si la naissance de ce nouvel établissement s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, elle ne saurait s'y résumer.

La fusion s'est faite à budget et personnels constants. La mise en commun des ressources et des compétences permet des économies. Mais elle permet aussi de donner une plus grande visibilité à nos actions.

Universcience a ainsi les moyens d'imaginer un projet ambitieux, capable de réconcilier la science et la culture et d'inspirer aux plus jeunes le goût de l'innovation et de la créativité. Un projet pour ouvrir à un public plus large l'accès à la culture scientifique et technique.



Fête de la Science et de la biodiversité, Cité des Sciences et de l'Industrie

Quels sont les grands axes de ce projet ?

Claudie Haigneré : Tout d'abord, Universcience met en place une programmation audacieuse, avec une logique de saison culturelle. L'idée est de se concentrer sur un nombre plus limité d'expositions, qui s'accompagnent à chaque fois

d'une offre large et diversifiée, venant enrichir le thème de l'exposition : sites internet, offres de médiation et parcours pédagogiques, performances, colloques, éditions, programmes spécifiques sur la Web TV*, etc. Une programmation plus réactive aussi, avec des thèmes en prise avec l'actualité. Pour toucher de nouveaux publics, nous multiplions également les passerelles avec le monde des arts.



Expérience de la cage de Faraday au Palais de la Découverte.

Nous travaillons par ailleurs au développement de nouveaux environnements d'apprentissage. La création d'un « Fab-Lab », un « laboratoire où l'on fabrique » résulterait de cette idée. Un endroit où des jeunes pourraient développer un objet technologique grâce aux outils mis à disposition comme les logiciels de PAO et des imprimantes en 3D.

Accompagnant le renouvellement de l'offre culturelle, d'importants travaux sont engagés à la Cité comme au Palais sur les espaces d'accueil et d'expositions.

UNIVERSCIENCE : DÉMOCRATISER LES SAVOIRS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Universcience est désigné comme « le pôle national de référence de la culture scientifique et technique ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Claudie Haigueré : En plus d'accueillir le public sur nos deux sites, notre établissement exerce un nouveau rôle auprès des nombreux acteurs de la culture scientifique et technique en régions (centres de sciences, muséums, associations d'éducatrices aux sciences, collectivités territoriales...).

Nous revient désormais la responsabilité d'impulser une vision stratégique pour la culture scientifique, technique et industrielle, plus coordonnée, donc plus efficace. Cela suppose de définir une nouvelle organisation, avec des instances de délibération et de mise en œuvre. À charge également pour Universcience, donc, de répartir une partie des crédits de la culture scientifique, soit 3,6 millions d'euros.

C'est un changement qui prendra du temps. Mais un nombre croissant d'opérateurs régionaux est convaincu de la nécessité d'améliorer la visibilité de nos actions, vis-à-vis des pouvoirs publics et du grand public. Première réalisation commune, le lancement d'un agenda en ligne, « À la Une des régions** », qui permet au public de trouver en quelques clics toutes les manifestations de culture scientifique et technique sur toute la France.

* <http://www.universcience.tv/>

** <http://www.universcience.fr/fr/a-la-une-des-regions/accueil-acswl/1248102480438/a-la-une-des-regions/>

ESPACES ET SITES PROTÉGÉS : SIMPLIFIER LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Trois questions à Delphine Christophe, Conservateur régional des monuments historiques de Languedoc-Roussillon

Votre région expérimente le projet de « simplification des autorisations de travaux dans les espaces et les sites protégés » ?

Delphine Christophe : Depuis février, notre direction régionale des affaires culturelles conduit en effet ce chantier qui consiste à faciliter aux usagers la délivrance de ces autorisations de travaux dans les espaces protégés. Pour mémoire, ces autorisations de travaux, qui sont délivrées par les architectes des bâtiments de France, figuraient parmi les « événements de vie les plus irritants » identifiés par la révision générale des politiques publiques. Nous sommes région pilote avant le déploiement sur l'ensemble des DRAC.

Comment ce chantier est-il mis en place ?

Delphine Christophe : L'année dernière, le Conseil de modernisation des politiques publiques a décidé que ce sujet ferait l'objet d'un programme « accélérateur », visant à mettre en place des mesures ayant un fort impact pour l'usager. Il nous a donc confié le soin, avec l'appui de la direction générale de la modernisation de l'État (DGME), d'analyser dans chacun



Abbaye Saint-Martin du Canigou

de nos cinq départements les freins les plus fréquents. Languedoc-Roussillon est un bon laboratoire car notre DRAC est de taille moyenne et ses cinq services territoriaux de l'architecture et du patrimoine ont l'habitude de travailler de manière transversale sur les dossiers relatifs au patrimoine, à l'architecture ou aux sites protégés.

Quels sont vos objectifs principaux ?

Delphine Christophe : Le premier enjeu est de réduire le délai de traitement des dossiers tout en gardant à l'esprit que certains sont plus complexes que d'autres et que la qualité du traitement reste prioritaire. Par ailleurs, le travail mené devra permettre d'assurer une meilleure information du demandeur à chaque étape du processus. Il s'agit donc d'améliorer la procédure en échangeant et en mutualisant les bonnes pratiques détectées et mises en œuvre dans les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP), mais aussi de sensibiliser le personnel des mairies, en particulier les secrétaires. Enfin, le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents des STAP. La méthode employée pour conduire ce chantier a invité l'ensemble des agents à s'exprimer et à confronter leurs expériences au sein d'ateliers.

Au final, ce sont les usagers et les agents qui doivent gagner en sérénité au travers d'un service clair et aussi rapide que possible.

Le Pôle Architectures et Patrimoines Languedoc-Roussillon

- > 80 agents dont 19 agents à la CRMH
- > 2 000 édifices protégés
- > 13 secteurs sauvegardés
- > 25 000 autorisations de travaux dans les espaces et les sites protégés délivrées par an

SOUTIEN À LA CRÉATION CONTEMPORAINE

LE 1% ARTISTIQUE A 60 ANS

Instrument de la volonté publique d'offrir le plus large accès possible à l'art de notre temps, cette procédure spécifique de commande d'œuvres à des artistes vivants a donné naissance, depuis 1951, à des réalisations d'une très grande diversité dans l'espace public. Elle constitue en outre un dispositif clé du soutien à la création contemporaine.

Baur, Boltanski, Calder, César, Matisse, Soulages, Vasarely... la plupart des grands noms de l'art contemporain ont créé des œuvres dans le cadre du 1 % artistique avec différents média (peinture, sculpture, design...) et pour tout type de bâtiments publics. Plus de 4 000 artistes de diverses tendances ont imaginé et réalisé des œuvres pour un lieu de travail et de vie. En collaboration avec des architectes ils contribuent ainsi à sensibiliser tous les publics à l'art de notre temps. Des milliers d'œuvres — 12 300 selon l'inventaire récent effectué par la Direction générale de la création artistique — ont été engagées par cette procédure originale

née il y a soixante ans* au nom de deux principes, pour ne pas dire de grandes ambitions démocratiques : offrir au plus grand nombre un contact direct avec l'art contemporain, en dehors des institutions spécialisées, et soutenir la création des artistes vivants.

L'idée, qui datait du Front populaire, se concrétisa en 1951 et se vit affirmée avec la création du ministère des Affaires culturelles confié à André Malraux. Sa pratique prit son essor à l'heure des villes nouvelles. D'abord réservé aux bâtiments de l'Éducation nationale, le dispositif fut peu à peu étendu à la plupart des constructions de l'État et des collectivités territoriales,

de même qu'il s'ouvrit à la quasi-totalité des moyens d'expression des artistes plasticiens.

Ces dernières années ont vu une véritable expansion des réalisations au titre du 1 % artistique à la faveur d'une simplification de la procédure opérée en 2005. Ce développement repose essentiellement sur l'implication soutenue de tous les acteurs des projets : maîtres d'ouvrage, architectes, artistes et... conseillers aux arts plastiques des DRAC bien sûr, concernés au premier chef. Il était donc naturel que *Cultures* leur donne la parole....

(* L'obligation de décoration des constructions publiques a été instaurée par le décret du 18 mai 1951.

AQUITAINE LE 1% ARTISTIQUE CÔTÉ COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le point de vue de **Fabienne Alexandre-Chapin**, expert en Arts visuels du Conseil général de la Gironde

« Cinq projets ont été lancés depuis 2008. Nous avons réactivé la procédure à la faveur de la simplification très salubre opérée par la circulaire de 2006. Cela a permis, sur leur impulsion, de travailler en belle harmonie avec les élus qui ont eu le souci de renforcer l'économie artistique. Même s'il faut encore beaucoup expliquer ces dispositifs, qui semblent toujours chers et complexes à mettre en œuvre. La collaboration avec Bertrand Fleury, le conseiller aux Arts Plastiques de la DRAC Aquitaine, est très intéressante : il y a un réel partage d'expériences et une grande attention portée aux préoccupations de notre collectivité. Reste un important travail à faire avec les architectes : ils ont souvent une longueur d'avance sur l'œuvre. Il faudrait un très large débat pour travailler la méthode avec eux, afin qu'il y ait plus de synergie entre



leur travail et celui de l'artiste. Nous devons encore et toujours développer la médiation avec les publics, voir comment les associer à l'accueil de l'œuvre, comment la valoriser et ne pas céder à une forme d'usure ou d'oubli. C'est essentiel pour favoriser le long processus que constitue l'intégration d'une œuvre dans un environnement. »

Façade de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin à Villenave d'Ormon (Gironde), artiste plasticien : Pascal Convert associé à Jean-Dominique Fleury, maître verrier (détail du 1% page 11).



AU PROGRAMME DES 60 ANS...

- UN COLLOQUE (Le Destin de l'Art public), organisé par l'UNESCO et la ville de Cergy-Pontoise, les 19 et 20 mai 2011 et inauguré par le ministre de la Culture et de la Communication.

- 9 ET 10 NOVEMBRE 2011 : SECOND COLLOQUE à l'Université de Rennes 1, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et l'association nationale des services culturels des universités (A+U+C). Il réunira artistes, architectes, élus et professionnels concernés. L'association A+U+C prévoit deux mois d'actions de sensibilisation et de mise en valeur des 1% réalisés en milieu universitaire.

- UN LOGO SPÉCIFIQUE identifiera les œuvres de 1% sur tous les supports de communication.

- UN CATALOGUE présentera une centaine d'œuvres de 1%, afin de mieux les faire connaître.

- UNE BASE DE DONNÉES INTERACTIVE à usage interne (DRAC-DGCA) réunira les éléments administratifs et iconographiques des projets.

« Les réalisations au titre du 1% ont également permis d'engager auprès des élus d'Aquitaine une réflexion sur le rôle social de l'art contemporain dans l'espace public et sur l'économie des professions artistiques »

L'éclairage de Bertrand Fleury, conseiller aux Arts plastiques de la DRAC Aquitaine

« Outil de valorisation de l'art dans l'espace public, le 1% interroge les enjeux de culture et de création artistique en favorisant des situations qui entrecroisent des champs de compétences de métiers divers – juristes, urbanistes, ingénieurs, cadres et ouvriers du bâtiment, employés secteur tertiaire, élus, utilisateurs, habitants, professionnels de l'architecture et de l'aménagement, etc. – au service d'une politique publique d'aménagement culturel du territoire à grande échelle. Le budget prévisionnel pour 2011 s'élève à 2,5 millions d'euros engagés par les collectivités territoriales, les établissements publics et l'État, attestant d'une volonté politique forte,



Site Internet des réalisations au titre du 1% artistique en Aquitaine

portée et partagée par les collectivités publiques, leurs services et leurs établissements, de soutenir la jeune création et de sensibiliser « chacun » à l'art de notre temps.

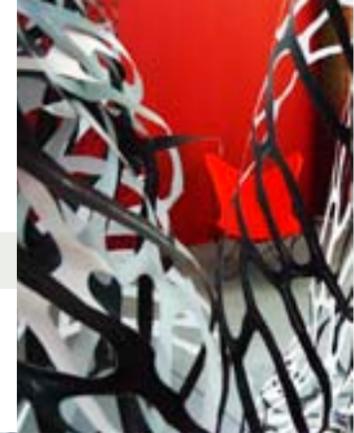
Pour en savoir plus : <http://unpourcent.drac-aquitaine.fr/>

Au 1^{er} janvier 2010, la région Aquitaine compte 24 opérations de 1% artistique nées au cours de la période 2007-2009, pour un montant de 1,74 million d'euros.

Voir aussi www.gouv.fr/culture/dap/dap/unpourcent/



Midi-Pyrénées : Fenêtres sur Cour, Cécile Bart (2005)



Pays-de-la-Loire : Hortus conclusus de Jacques Vieille (2011)



Moselle : L'écran du temps partagé, Jean-François Gavoty (2007)



PACA : Entre eau et feu de Gerlinde Frommherz (2011)

LE 1% DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE TÉMOIGNAGES CROISÉS



« Aider l'artiste dans la mise en œuvre de son projet »

LE REGARD DE CLAIRE NÉDELLEC CONSEILLÈRE AUX ARTS PLASTIQUES

ACCOMPAGNER LES ARTISTES...

« Nous intervenons notamment pour donner un avis, assister le maître d'ouvrage dans l'instruction des dossiers, dans la première présentation des propositions artistiques, en apportant la connaissance que nous avons des artistes, en donnant des informations utiles à l'analyse du projet. Lors des délibérations parfois longues qui suivent le « grand oral », le conseiller a un travail d'expertise à faire, dans une exigence de faisabilité. Nous sommes là pour suivre, guider l'artiste dans sa réflexion, l'aider dans la mise en œuvre de son projet : par exemple dans la rédaction d'un contrat ou face à une contrainte très forte. Cela peut sembler

très modeste mais la mission du ministère de la Culture et de la Communication est bien de faire en sorte qu'un artiste, désigné de manière démocratique dans une instance où le Ministère est représenté, se sente accompagné, y compris sur le champ théorique (sur la nature même de l'œuvre, sa justesse, son sens). Nous assurons un rôle de conseil pour que des artistes de qualité soient présents dans l'espace public, tout en répondant à un cahier des charges précis.

ET USER DE BEAUCOUP DE PÉDAGOGIE...

Si le 1% commence enfin à se déployer, et encore de manière inégale selon les territoires, il reste un important travail pédagogique à mener, notamment avec les élus, parfois encore un peu timorés vis-à-vis d'une procédure assez lourde qui implique 3 à 5 réunions par an et un suivi personnalisé. Le conseiller se doit d'être pédagogue, rassurant, discret et en même temps il lui faut transmettre un peu d'audace aux différents interlocuteurs : encourager les collectivités de taille moyenne et rurales, qui ont le sentiment que le 1% n'est pas pour eux, comme celles qui ont tendance à reproduire parfois le même cahier des charges... Il faut laisser la liberté de choix et de parole s'exprimer afin de ne pas risquer de passer à côté de propositions artistiques pour de mauvaises raisons. Le 1% doit continuer d'appartenir aux artistes. Les collectivités ont une grande responsabilité, les DRAC aussi pour les établissements de l'État. Il est indispensable que le développement en cours se poursuive sous le signe d'une qualité et d'une expertise partagée. »

Le 1% dans les Pays-de-la-Loire

En quinze ans, une trentaine de 1% ont été déclenchés, 13 sont en cours. Le 1% concerne surtout la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, plus modestement la Vendée et la Sarthe et il est absent de la Mayenne.



L'EXPÉRIENCE DE CAROLE RIVALIN, ARTISTE CO-AUTEUR D'UNE ŒUVRE DE 1%, DIRECTRICE D'UNE ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES À CHOLET



L'OBLIGATION DE PENSER LA CRÉATION AUTREMENT

Créer une œuvre pour le 1% est très enrichissant : cela confère une nouvelle dimension au travail de l'artiste, en l'obligeant à réfléchir à sa création autrement : penser au bâtiment et concevoir une œuvre pour les usagers - ici, les élèves, les enseignants et les gens qui vont vivre avec, tous les jours. C'est aussi une valorisation importante de notre travail d'artiste, les moyens financiers nous permettent de réaliser des choses

conséquentes, l'œuvre va durer au moins 10 ans, elle s'inscrit dans un bâtiment... Avec le 1%, on est bien dans le rôle de l'artiste qui s'interroge toujours sur ce qu'il peut apporter de nouveau dans ses œuvres. Postuler sur un territoire où je vis m'a permis d'avoir un rapport de proximité avec la conseillère aux Arts plastiques de la DRAC : elle connaît très bien le travail des artistes de sa région, c'est d'ailleurs elle qui nous tient informés des appels d'offre. Elle est également particulièrement bien placée pour voir

si le projet proposé est cohérent, si c'est une chance pour l'artiste de développer son travail ou a contrario, si l'exercice ne correspond pas à ses préoccupations. À l'initiative de Claire Nedellec, j'ai participé à un comité artistique et j'ai pu mesurer tout le rôle pédagogique du conseiller vis-à-vis des élus : ils ont des attentes de projets parfois conventionnels, oubliant qu'ils sont face à des créateurs et qu'ils doivent s'attendre à tout, s'ouvrir, écouter... pour faire un choix. ■

LES COULEURS DU TEMPS AU COLLÈGE DU PRÉ-GAUCHET DE NANTES

Initiée en 2007, l'œuvre de Carole Rivalin et Franck Bragigand, commande du Conseil général de Loire Atlantique, est intégrée au collège Sophie Germain, nouvellement bâti dans un quartier de Nantes. Inaugurée à l'automne 2010, elle se déploie sur trois volets : d'abord, une horloge chromatique imaginée par Carole Rivalin et installée dans le hall, vidéo, projection permanente où 366 couleurs s'enchaînent en temps réel, donc très lentement, pour rythmer le temps qui passe.

Ensuite, des peintures murales monochromes jouent avec l'architecture réalisée par Franck Bragigand dans les salles et les couloirs.

Enfin, un agenda perpétuel, véritable œuvre hors les murs née de l'échange entre les deux créateurs - on y retrouve toutes les couleurs projetées et de courtes définitions ou inventions marquantes - et pensée pour devenir un objet intime, d'appropriation pour chaque nouveau collégien à qui il sera remis durant les 10 ans

à venir. « Il y a eu un partenariat très important avec l'architecte. Le bâtiment a été conçu en même temps que notre projet, ce qui a

donné toute sa place à notre travail », souligne Carole Rivalin. La proposition des deux artistes a été retenue sur 60 dossiers déposés. ■



HORIZON 2013

LE PÔLE D'EXPERTISE ET DE SERVICES EN TEST

À partir de cet automne, le service RH va se préparer à une nouvelle organisation pour former d'ici 2013 le « Pôle d'expertise et de services » du Ministère, en lien avec le raccordement du système d'information RH à l'Opérateur National de Paye (ONP). Les gestionnaires de carrière et de paye vont, dans un premier temps, en tester le fonctionnement à petite échelle.

Aujourd'hui, le service ressources humaines (RH) s'apprête à fusionner les activités de carrière et de rémunération en un seul service où tous les agents seront bi-compétents en matière de carrière et de paye. Cette réorganisation va se dérouler par vagues, avec une préfiguration du pôle d'expertises et de services (PESE), afin de tester la future organisation sur un nombre restreint de dossiers, 1 500 au départ, soit 10 % environ de l'ensemble des dossiers gérés. Ce « laboratoire » sera opérationnel à compter du dernier trimestre 2011.

Côté agents, un service support ou guichet unique vient compléter ce dispositif pour répondre à leurs questions et demandes. À terme, le guichet RH sera le point d'entrée unique du service des ressources humaines du Ministère pour les agents et les structures.

Des agents formés aux RH et à ce type d'accueil, répondront par téléphone et par courriel à toute demande sur la carrière ou la rémunération. Ce service destiné aux seuls agents des Bons-Enfants, au dernier trimestre 2011, s'étendra courant 2012 à tous les personnels du Ministère pour les questions et les dossiers relatifs à la carrière et à la paye. Les autres activités RH seront intégrées après 2012.



UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AU SERVICE RH

« L'objectif de ce dispositif est de permettre d'apporter aux agents plus rapidement des réponses homogènes et fiables, tout en libérant le temps de traitement des dossiers dont le métier est en profonde mutation », explique Mathilde Guillaume, chef de la mission système d'information RH.

Les demandes les plus simples seront traitées directement par les gestionnaires « supports ». Celles qui exigent l'examen de situations personnelles plus complexes seront dirigées vers les gestionnaires, le service support s'assurant dans ce cas qu'une réponse a bien été apportée au demandeur.

Avec ce fonctionnement qui vise une traçabilité pour le responsable RH mais aussi pour les agents, les personnels du Ministère auront un accès simplifié au service RH et l'assurance d'obtenir une réponse. À terme, les agents disposeront d'une base de données d'information écrite, disponible, enrichie au fil de l'eau et correspondant à leurs demandes. Ils pourront adresser leurs questions par téléphone, courriel ou courrier à des personnes dédiées, tout en conservant un lien avec leur gestionnaire de proximité.

« ... apporter aux agents plus rapidement des réponses homogènes et fiables... »
Mathilde Guillaume,
chef de la mission
système d'information RH



Pour le service RH, ce système permettra de structurer et d'étoffer son offre de services tout en assurant un meilleur suivi de son activité.

13 500 QUESTIONS PAR MOIS POSÉES AU SRH

Actuellement, chaque gestionnaire reçoit environ 200 appels, pour des questions réparties essentiellement en 3 catégories :

- sur les procédures concernant par exemple le déroulement des CAP, des demandes de disponibilité, de temps partiel, de délai d'apparition d'une promotion sur le bulletin de paye,
- sur des précisions réglementaires ou statutaires, comme l'impact d'un temps partiel sur le salaire ou le droit à la GIPA et le montant de l'indemnité...
- sur des déclarations d'incident : feuille de paye non reçue, montant non conforme au temps de travail, etc.

CONCOURS ET EXAMENS UNE GESTION BIENTÔT MUTUALISÉE

À moyen terme, la gestion logistique des concours et examens du ministère de la Culture et de la Communication va être prise en charge par un service interacadémique, le SIEC. Les explications d'Alix Rimaud-Gufflet, chef du département du recrutement, de la mobilité et de la formation à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales au secrétariat général.

La DGAFP (Direction générale de l'administration et de la Fonction publique) et la DGME (Direction générale de la modernisation de l'État) co-pilotent la mise en place d'un centre de services partagés au sujet de l'organisation des concours. Quel en est l'objectif ?

Alix Rimaud-Gufflet : Dans le cadre de la modernisation de l'État, il a été demandé au Ministère de travailler sur la mise en place de ce centre de services pour mutualiser la partie logistique de l'organisation des concours de la Fonction publique de l'État et des examens. Les attendus interministériels sont doubles : économies d'échelle et amélioration de la qualité de la prestation. Cette prise en charge a été confiée au Service interacadémique des examens et concours (SIEC) du ministère de l'Éducation nationale, qui exploite la Maison des examens d'Arcueil.

Quelles sont les conséquences de cette mutualisation sur la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales ?



Alix Rimaud-Gufflet (à gauche), Annick Pasquet, chef du pôle recrutement et parcours professionnels, (deuxième en partant de la droite) et l'équipe du pôle devant la Maison des examens d'Arcueil.

Alix Rimaud-Gufflet : Tout ce qui représente une expertise logistique (gestion des inscriptions, convocation des jurys, surveillance des salles d'examen, etc.) va être pris en charge par le SIEC. L'équipe du département va pouvoir ainsi se concentrer pleinement sur le pilotage des aspects les plus immatériels : programmation des recrutements, définition des règles (constitution et réunions du jury, etc.), gestion des sujets...

LES GRANDES ÉTAPES DE LA MUTUALISATION

- **2^e SEMESTRE 2011 :** premier concours délégué au SIEC, celui des adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage.
- **1^{er} SEMESTRE 2012 :** délégation au SIEC des examens professionnels.
- **COURANT 2013 :** tous les concours et examens seront délégués au SIEC.

Quel est l'impact de la création de ce centre de services partagés sur les agents du Pôle ?

Alix Rimaud-Gufflet : Sur le plan des effectifs, l'impact est neutre. Ce changement va surtout apporter un enrichissement de leur travail aux gestionnaires du Pôle. Le fait de se décharger de certaines tâches logistiques vers un prestataire interministériel va leur permettre, par exemple, de développer les échanges avec les responsables de formation, ce qui contribuera à mieux articuler les formations sur les attentes des jurys. Pour les agents du Ministère appelés à passer des concours ou des examens, cette réorganisation sera transparente, mais au lieu de se rendre pour leurs écrits à la Plaine Saint-Denis, ils iront à Arcueil ! ■

CALENDRIER DE MISE EN PAIEMENT

- > 27 JUILLET 2011
- > 29 AOÛT 2011
- > 28 SEPTEMBRE 2011
- > 27 OCTOBRE 2011

_CES DATES sont les dates d'ordre de virement de la Banque de France. Les valeurs dépendent des accords entre la Banque de France et les établissements bancaires.

Vous devez compter 3 ou 4 jours de délai entre la date indiquée et la date de mise en valeur sur votre compte bancaire.

ÉTUDE & ACTION

Nouveauté 2011 Étude & Action

À L'OCCASION DE LA PROCHAINE RENTRÉE, ÉTUDE & ACTION ACCUEILLE UNE NOUVELLE RESPONSABLE POUR LA BILLETTERIE «THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT», en la personne de Yolande de Courrèges. Elle succède à Stéphanie Guidoni qui a brillamment animé cette activité pendant dix années. Quelques idées de la programmation qui sera proposée aux adhérents en octobre, novembre et décembre 2011 :

> **Trisha Brown**, grande figure de la post-modern dance américaine et chorégraphe, ouvre la saison avec une création mondiale : « Des yeux et l'âme » et deux reprises : « Watermotor » (1978) et « Opal Loop/Cloud Installation » (1980).

En complément des spectacles donnés sur le grand plateau de la salle Jean Vilar, Trisha Brown et ses interprètes investissent d'autres espaces pour présenter des « Early Works » (exercices de style) ainsi que des films (entrée libre pour tous et programmation sur le site du théâtre).



Chants de la Destinée de Legend Lin Dance Theater

esprits et les dieux, la chorégraphe invite dans sa pièce le chant du chamane à accompagner ce conte autour d'une rivière mystique et d'un aigle mystérieux. Pour construire ce cérémonial où la danse traduit les émotions de nos âmes, Lee-Chen-Lin a laissé mûrir huit ans ce projet d'envergure.

> **En novembre : première visite à Chaillot de Legend Lin Dance Theater**, une compagnie de Taiwan dirigée par la chorégraphe Lee-Chen-Lin. La pièce présentée sous le titre « Chants de la destinée » est un hymne à la nature. Croyant en une résonance entre les humains, les

> **En décembre : William Forsythe** avec des reprises et une création.

> **Billetterie « Théâtre national de Chaillot » :** yolande.de-courreges@culture.gouv.fr

AAS

L'AAS PROPOSE DES COURS DE DANSE CLASSIQUE POUR LES ENFANTS, LE MERCREDI DE 14H30 À 15H30.

Dès cet été, le professeur Lorraine Moraillon pourra accueillir les jeunes danseurs de 6 à 12 ans.

Ils pourront ainsi tester les cours, pour une inscription en septembre. Tarifs annuels (janvier-décembre) de 50 à 100€, en fonction du quotient familial (demi-tarif pour une inscription en septembre).

À noter : Journées portes ouvertes à l'AAS du 12 au 16 septembre 2011, pour mettre en pratique les bonnes résolutions !

Renseignements auprès de jean-claude.elleboode@culture.gouv.fr
Tél. : 01 44 78 60 85



ACTU DU CAP



Les manifestations culturelles du Cap

Ouverts à tous les agents du Ministère en activité ou à la retraite, trois concours annuels primés vous sont proposés :

> Nouvelles et poésie

Le 1^{er} avril dernier, les membres des deux jurys « Nouvelles et poésie » ont procédé à la communication des résultats et à la remise des prix, salle Vivant Denon (immeuble des Bons-Enfants). Nicolas Georges, directeur du service du livre et de la lecture (DGMIC), nous a fait l'honneur de clôturer cet événement (notre photo).

- Exposition des photographies du concours 2010

Cette exposition est en tournée ! En février, QBLC, l'association du musée du quai Branly, l'a installée sur les murs du restaurant du personnel, relayée en juin par l'aasscc, l'association du personnel de la DRAC Centre. Depuis le 1^{er} juillet, l'exposition a pris ses quartiers d'été à la bibliothèque de l'apBnF, l'association du personnel de la BnF.

Pour rappel

Le thème de cette année « saveur(s) » est commun aux deux concours, photo et nouvelles. Nous vous invitons à



concocter de savoureuses histoires et des photographies gourmandes, à dévorer. C'est aussi le thème de nos journées « Parents et enfants » organisées en régions par les associations membres du collectif. La poésie reste libre, cependant les candidats peuvent s'inspirer du thème « Enfance » proposé par le Printemps des poètes, manifestation dans laquelle s'inscrit notre concours.

Les manifestations sportives du Cap

_LE TOURNOI DE VOLLEY A 15 ANS

Cet anniversaire sera organisé par l'arpac, l'association du personnel de la DRAC Rhône-Alpes, qui accueillera nos 12 équipes le premier week-end de novembre. **Tous les règlements, résultats et détails sur le site Internet du Cap :** www.lecapculture.fr ou auprès de corinne.patentreger@culture.gouv.fr Et gardons le cap !

COMITÉ D'HISTOIRE

POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE UNE COMPARAISON INTERNATIONALE

La prochaine publication du Comité d'histoire propose un large regard sur les différentes avancées des politiques publiques de la culture dans une vingtaine de pays.

Dans une perspective résolument historienne, dix-neuf études de cas ont été confiées à des chercheurs en sciences sociales, spécialistes reconnus dans leurs pays respectifs. La période considérée, la seconde moitié du vingtième siècle, correspondant à une phase d'institutionnalisation des politiques culturelles, s'est traduite notamment par la création, dans certains pays, d'un ministère de la Culture. Pierre-Michel Menger présente en fin d'ouvrage une synthèse qui permet de saisir les principales évolutions qui, depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ont caractérisé – non sans un certain décalage chronologique suivant les pays – le renforcement des politiques publiques de la culture.

Cet ouvrage complète l'information recueillie lors du colloque international organisé par le Comité d'histoire pour le cinquantième du Ministère*. Avec la participation de plusieurs des auteurs de cet ouvrage, une journée d'étude sera organisée par le Comité d'histoire dans les premières semaines de l'année 2012.

* Cinquante ans après : culture, politique et politiques culturelles (Travaux et documents n° 27), sous la direction d'Élie Barnavi et Maryvonne de Saint Pulgent, La Documentation française, 2010.



POUR UNE HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES DANS LE MONDE 1945 – 2011

(La Documentation française, juillet 2011)
Sous la direction de Philippe Poirrier, vice-président du Comité d'histoire, professeur en histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne, l'ouvrage traite des politiques culturelles des pays suivants : **Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Suisse.**

À savoir

Connect-CP est le Who's Who international des experts en matière de politique culturelle, de planification et de recherche. Il compte 912 experts de 111 pays.

<http://www.connectcp.org/index.php?lang=fr>

PUBLICATIONS

DEUX GUIDES DIRIGÉS AU SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Le 11 mai 2011, Laurence Franceschini, Directeur général des médias et des industries culturelles et Nicolas Georges, directeur adjoint chargé du livre et de la lecture, ont présenté au ministère de la Culture et de la Communication, les deux ouvrages *Concevoir et Construire une bibliothèque* et *Manuel de la numérisation*, en présence des auteurs, éditeurs, acteurs ayant contribué à leur réalisation et des représentants de bibliothèques.

Tous deux ont salué la collaboration remarquable entre bibliothèques, auteurs et maisons d'édition qui a présidé à l'élaboration de ces guides.



Concevoir et Construire une bibliothèque (Éditions du Moniteur, mars 2011), lauréat de l'appel d'offres lancé par le Ministère et placé sous la direction

de Laure Collignon et de Colette Gravier (service du livre et de la lecture, département de la lecture). Cet ouvrage décrit les différentes étapes d'un projet de construction de bibliothèque et propose des pistes de réflexion pour guider le lecteur dans l'élaboration de son propre projet.

Le Manuel de la numérisation (Éditions du Cercle de la Librairie, mars 2011) réalisé

sous la direction de Thierry Claerr (service du livre et de la lecture) et d'Isabelle Westeel. Cet ouvrage présente les modalités juridiques et techniques permettant de mener à bien des chantiers d'archives numériques.



SUD CULTURE - CFDT CULTURE/EXPRESSION SYNDICALE

SUD CULTURE CHORUS : CATASTROPHE ANNONCÉE DANS LES DRAC !

Depuis des mois, SUD Culture Solidaires multiplie les interventions pour que l'administration prenne la juste mesure des problèmes liés à Chorus. Ce logiciel miracle qui a contribué à la perte de compétences et à déshumaniser toujours plus le travail des cellules comptables.

Inventorier ici l'ensemble des problèmes que pose Chorus dépasserait largement les 1 500 signes qui nous sont attribués. Tous les agents qui sont impactés travaillent dans des conditions ubuesques, souvent au détriment de leurs propres missions. Il leur faut bien, contre vents et marées, éviter au maximum le chaos !

Les agents sont confrontés à un accroissement considérable de leur charge de travail qui se traduit par une situation de souffrance au travail rarement atteinte. Les arrêts maladie se multiplient. Les « prestataires » souffrent également de cette situation car de nombreux dossiers ne peuvent être validés et les délais sont insupportables. Ce sont bien entendu les agents qui doivent jouer le rôle de fusible.

Lors d'une récente rencontre avec les organisations syndicales, l'administration a certes reconnu que la période était difficile mais elle se déclare résolument optimiste... pour le futur ! Début 2012, une inspection sera diligentée dans quelques DRAC pour faire le point. D'ici là, quelques agents, dont le nombre sera laissé à la libre discrétion des DRAC, auront droit à une aumône pour solde de tout compte.

Pas sûr que cela suffise pour atténuer une colère grandissante...

CFDT CULTURE ARCHIVES NATIONALES

Le projet du candidat Sarkozy ne brillait pas par ses ambitions culturelles mais il y en avait un qui ressemblait à ça : un musée de l'histoire « civile et militaire » de la France, confié au Ministre de l'identité nationale. Ce Ministère a disparu et, l'heure du bilan approchant, il faut mettre quelque chose dans la case « culture ». Ce sera la « Maison de l'histoire de France ». Un projet culturel, alors que les caisses sont vides ? Il suffit de confisquer ce qui existe et faire semblant de créer. Le ministre de la Culture et de la Communication a un dossier qui se prête à un subterfuge : la réorganisation des Archives nationales qui se déploieront sur trois sites à la fin, prochaine, de la construction du 3^e à Pierrefitte-sur-Seine.

Le 12 septembre 2010 était officiellement annoncée l'installation de la Maison de l'histoire de France sur le site parisien des Archives nationales. Tout le projet construit par cette institution depuis dix ans et parfaitement conduit jusque là était remis en cause. Dès le lendemain, chose inouïe, se constituait une intersyndicale réunissant tous les syndicats représentés aux Archives nationales : CFDT, CFTC, CGC, CGT et les personnels décidaient l'occupation des locaux. Depuis, le bras de fer continue avec péripéties diverses : fermeture puis ouverture d'une exposition par l'administration, levée puis reprise de l'occupation, conférences de presse, journées d'études...

DANS CHAQUE NUMÉRO DE CULTURES, LES PARTENAIRES SOCIAUX SONT INVITÉS À S'EXPRIMER À TOUR DE RÔLE.



**Cité
de la
Céramique
Horizon 2014**

La Cité de la Céramique à Sèvres, à la fois centre de production et musée, prévoit de se doter à l'horizon 2014, d'un centre de ressources ouvert au public.

Installé dans un bâtiment des années 30, de l'architecte Roux Spiltz, sur le domaine de la Cité, le futur centre de ressources devrait proposer une grande bibliothèque, des archives à destination des chercheurs et des étudiants, un cabinet d'arts graphiques, un auditorium, une matéiothèque et des espaces d'accueil des publics, ainsi qu'une médiathèque.

Le programme de numérisation des objets et des documents a commencé et durera 3 ans pour permettre un accès via le site Internet de la Cité, à toutes les informations scientifiques, culturelles et pédagogiques.

www.sevresciteceramique.fr

Atelier
du grand coulage,
Cité de la Céramique,
Sèvres.